

Services	Prestations	Tarifs horaires	Tarifs horaires après réduction d'impôts
<b>PORTAGE DES REPAS</b>	1 Ration journalière Repas + la livraison	11.55€ 7.70€ le repas 3.85€ la livraison	Réduction d'impôts sur la livraison du repas, soit 1.93€
<b>SOINS</b>	Forfait déplacement pédicure	Selon prestataire	
<b>AIDE A DOMICILE Prestataire</b>	1 heure Prestataire Frais kilométriques 1 heure Dimanche ou Férié 1 heure APA/ PCH/ Aide sociale Forfait interventions courtes	29.98€ 0.50€ 37.48€ 24.50€ 3 €	14.99€ 18.74€

## Exonérations fiscales

La loi de finances pour 2017 prévoit un **crédit d'impôt de 50 % pour les dépenses d'aide à domicile. Un nouvel avantage fiscal pour ceux qui ne paient pas ou peu d'impôts.**

Le crédit d'impôt est généralisé à tous les bénéficiaires des services à la personne, sur les prestations payées à compter du 1er janvier 2018, et impactera les impôts dus pour l'année 2021, prenant la forme d'un dégrèvement d'impôt et/ou d'un remboursement par le fisc (pour les personnes n'ayant pas ou peu d'impôts à verser).

Devis gratuit pour toute intervention mensuelle dépassant 100€

Pour un coût inférieur à 100€, un devis peut être établi, mais uniquement sur demande